



Projet pédagogique
2020-2021



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?.....	3
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
I. Les valeurs d'ALFA3A :.....	4
II. Les intentions éducatives.....	4
III. Le Projet Educatif De Territoire - PEDT :.....	5
IV. Les objectifs du projet pédagogique.....	5
L'ACCUEIL DE LOISIRS	11
I. Historique.....	11
II. Locaux et emplacement.....	11
III. Période d'ouverture.....	11
IV. Public de la structure.....	12
L'EQUIPE D'ANIMATION	13
I. Le Directeur/directrice.....	13
II. Rôle de l'animateur.....	14
III. Formations et évaluation.....	14
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	15
Accueillir, associer, accompagner :.....	15
I. L'accueil en permanence :.....	15
II. Associer à, et pour la vie de la structure.....	18
III. Accompagner l'épanouissement.....	20

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs sans hébergement est une structure qui répond à différents besoins pour les familles : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'Accueil de loisirs périscolaire constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants pour favoriser leur épanouissement : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir s'épanouir.

I. Les valeurs d'alfa3a :

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

L'accueil de loisirs périscolaire de Rochetaillée sur Saône est géré par l'association alfa3a.

L'action éducative d'alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés pour chaque âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs.

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Développer des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. L'accueil de loisirs garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Le Projet Educatif De Territoire - PEDT :

Malgré un retour à quatre jours d'école en septembre 2018 les acteurs auprès de l'enfant-jeunesse du territoire ont souhaité maintenir la cohésion et la dynamique de réflexion au service du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant entrepris lors du travail autour des rythmes scolaire. C'est pourquoi le Projet Educatif de Territoire continu de faire l'objet d'un comité de pilotage.

Tous les axes présentés dans le projet éducatif territorial ont été validés par celui-ci et son partagés par l'ensemble des partenaires, ces axes de travail orientent les équipes selon les objectifs suivants :

- Eveiller la curiosité et l'ouverture culturelle, artistique, sportive et scientifique.
- Favoriser le développement personnel et le développement de l'autonomie.
- Favoriser l'implication de l'enfant dans la vie en collectivité.

IV. Les objectifs du projet pédagogique

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en tenant compte du PEDT, l'équipe travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels sur les temps d'accueil périscolaire. L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, ou lors de changement de fonctionnement. Fondamentalement, l'esprit des objectifs reste le même étant donné que chaque année scolaire une majorité des besoins et des constats reste inchangée. En effet le public se renouvelle en grande partie avec les passages en classe supérieure et l'arrivée de nouveaux enfants scolarisés. Ces objectifs pédagogiques à caractère immuable visent à favoriser le développement de l'enfant, son épanouissement au sein du groupe, ainsi que l'accueil de sa famille. Etant donné que les enfants sont accueillis sur un groupe unique, l'équipe, soutenue dans sa réflexion par la mise en place d'analyse de la pratique, mène une réflexion sur la valeur pédagogique forte de l'inter-âge, en ayant une attention particulière au fait que chacun trouve sa place et des réponses adaptées à ses besoins dans une vie de groupe bienveillante.

OBJECTIF 1 : Favoriser l'autonomie de l'enfant

Favoriser l'autonomie de l'enfant, c'est lui donner l'opportunité de se sentir grand, de savoir de quoi il est capable, de le soutenir dans ses tentatives d'apprentissage et de participer ainsi à la construction de son estime de soi et de sa confiance en lui.

C'est pourquoi il est nécessaire de lui permettre d'apprendre à faire seul en lui laissant le temps utile pour essayer. L'espace, le matériel, l'organisation du temps d'accueil et des activités sont pensés pour que l'enfant acquière l'autonomie sur les gestes du quotidien et sur la pratique d'activités. Le mimétisme lié à l'inter-âge enrichit les possibilités d'acquisition d'autonomie. De la même façon, les activités proposées et le matériel mis à disposition le sont dans une logique de capacité technique et non de catégorisation par âge. Ceci met en place un contexte favorable à l'essai, aux tentatives, à une forme d'ambition et de défi pour soi.

Ce contexte se doit de permettre un sentiment de sécurité et d'ordre pour que l'enfant puisse se repérer dans le déroulement, dans l'espace, etc. Sécurisé par la routine et les rituels, l'enfant sera plus apte à être acteur de son temps de loisirs. Les espaces sont dédiés à des types d'activités clairement identifiés, l'utilisation et le rangement sont guidés par des codes couleurs et/ou des images, etc.

Permettre à l'enfant d'acquérir de l'autonomie c'est aussi, tout en étant dans une posture attentive et bienveillante, ne pas anticiper la demande d'aide et laisser l'enfant expérimenter le geste, etc. En interrogeant l'enfant avant d'intervenir, en intervenant uniquement à sa demande l'enfant détermine lui-même son besoin d'aide, le formule et progresse à son rythme.

Et comme le sous-entend l'étymologie même du terme autonomie, il n'y a pas que la capacité de faire par soi-même qui est visée dans l'autonomie. C'est aussi avoir pour volonté de permettre à l'enfant d'intégrer et de faire sien les codes de la vie en société et du vivre ensemble pour qu'il puisse par lui-même évoluer vers une construction du lien à l'autre et d'un rapport au collectif serein et épanouissant. Il prend donc part au travail autour du cadre de vie, des conseils, etc. Des outils lui sont proposés pour l'accompagner dans la gestion et l'expression des émotions, dans la démarche de résolutions de conflits, pour aider à la communication, etc.

OBJECTIF 2 : Permettre le choix de l'enfant, laisser place à sa créativité et susciter sa curiosité.

Mettre en place des moyens pédagogiques pour permettre à l'enfant de choisir ce qu'il souhaite faire pendant son temps d'accueil répond à plusieurs visées. Tout d'abord celle de permettre à l'enfant d'être force de proposition et acteur de son temps libre. C'est le pendant de l'objectif précédant concernant l'autonomie, car à travers ses choix, l'enfant expérimente ce qu'il aime ou n'aime pas et peut ainsi se définir en tant que personne réfléchi. Un enfant qui choisit apprend à s'affirmer, à assumer ses choix, à se confronter à l'échec, à la frustration à expérimenter l'altérité et la persévérance, autant d'éléments constructifs pour lui. Les activités qui résultent de son choix sont d'autant plus importantes dans sa construction qu'elles sont un réel support d'échanges de ses intérêts avec les autres, avec sa famille. A travers ses réalisations, l'enfant se rend compte de quoi il est capable, il tend vers l'expression de lui et travaille affirmation de son image.

De plus l'expression de son choix permet à l'enfant de prendre part à la vie du groupe et de l'enrichir de ses propositions.

Enfin, permettre le choix de l'enfant est une des façons pour l'équipe de l'accompagner selon rythme personnel au sein du collectif, que ce soit son rythme de développement ou son rythme de journée. Ceci d'autant plus que le d'accueil périscolaire a la particularité d'être un temps de transition.

La position de l'équipe d'animation doit favoriser le choix de l'enfant, ainsi elle accompagne la prioritairement la réalisation des propositions émanant des enfants. Les temps de parole ou, pour les projets plus conséquents, les conseils une fois par mois sont les temps privilégiés de l'expression de leurs souhaits. Le programme d'animation établi par l'équipe mettra en avant la découverte de techniques, matériaux, jeux pouvant être réinvestis à l'initiative des enfants. Les différents espaces d'activités sont organisés pour permettre l'émergence d'une variété de potentiels d'activités (par exemple : mise en scène de l'espace des jeux d'imitations, rotations de jeux ou matériels mis en avant). Les thématiques ou fils conducteurs proposés, loin d'être réducteurs et contraignants, pour l'enfant sont des « univers » suscitant la curiosité et la possibilité de proposition et de choix.

Objectif 3 : Encourager la vie de groupe et le vivre ensemble : échanges, bienveillance et coopération.

Apprendre à évoluer dans l'accueil de loisirs avec les autres et faire l'expérience de la vie en collectivité, c'est faire quelques pas dans la vie en société pour y trouver sa place et se construire en tant que futur adulte et citoyen. Encourager la bienveillance et la coopération, c'est permettre à chaque enfant, en fonction de son âge, de ses capacités et sa personnalité, de prendre part à la vie de l'accueil de loisirs, de s'épanouir, de prendre place dans le collectif et être ainsi valorisé. L'équipe a le souci de permettre l'expérience positive et sereine du vivre ensemble à chaque enfant, de l'aider à s'investir dans la vie de groupe afin que celle-ci soit pour lui épanouissante, source de construction de soi, de sa relation à l'autre et d'une première expérimentation de la démarche citoyenne.

L'équipe s'appuie sur la valeur ajoutée qu'est l'accueil en inter-âge qui permet une vie de groupe « au plus près de la vraie vie », non limitée à une catégorie d'âge restreinte. Elle aura à cœur de respecter l'individualité de l'enfant et l'amener à prendre une place dans le groupe dans le respect de sa personnalité et de ses camarades que ce soit à travers le jeu, les projets ou les temps forts. Elle met aussi en place des outils durant le temps d'accueil pour accompagner le développement de cette vie de groupe tels que :

Le Cadre de vie

Le premier élément qui pose la base de la vie de groupe est le cadre de vie établi avec les enfants. Au-delà des règles de vie classique, il est réfléchi sur plusieurs temps en recensant avec eux les besoins qu'ils ont individuellement et collectivement pour que le temps d'accueil du périscolaire soit agréable pour tous. Ce cadre de vie développe des affirmations positives tournant autour du respect, de la coopération, des droits, des responsabilités, etc... il est réfléchi

en termes de réponses aux besoins et non de règles contraignantes. En plus de poser le cadre dans lequel la vie de groupe va évoluer, il met en avant « l'état d'esprit » de cette vie de groupe et est propre à ce groupe-là.

Message clair /communication non violente

En partenariat avec l'école, l'équipe met en place auprès des enfants la méthode dite du « message clair » afin de les initier à une gestion des conflits par la discussion. Complétée par des outils issus de la communication non violente, cette démarche vise à aider les enfants tant à la résolution de conflits qu'à soutenir les besoins de communication. Cela permet aux enfants d'acquérir de l'autonomie dans l'échange, de s'investir dans cet aspect de la vie de groupe, ne limitant pas la régulation de la vie collective à la seule l'intervention de l'adulte. Cela permet aussi développer les situations d'aide à la médiation, un travail sur la verbalisation, mettant en jeu l'empathie, la compréhension de l'autre, la responsabilisation de chacun dans une difficulté relationnelle.

Temps de parole et conseils

Le temps de parole est une tradition du périscolaire. En plus d'être un lieu d'expression et d'écoute il permet de marquer physiquement par le rassemblement de tous pendant une courte durée le fait de faire « groupe ». Les enfants qui le souhaitent peuvent prendre la parole, partager leurs envies, leurs passions, leur vécu de journée, etc.

Les conseils quant eux sont plus formels, ils sont un espace d'expression et de prise de décisions pour la vie de groupe et les projets. Programmés une fois par mois, l'ordre du jour est établi selon les problématiques déposées en amont par les enfants et l'équipe.

Objectif 4 : Privilégier la relation aux parents

L'accueil de loisirs périscolaire est bien plus qu'un mode de garde. Pour que la relation de coéducation et de soutien à la parentalité soit réelle et reconnue, il est nécessaire de favoriser un lien de confiance avec les parents et de leur laisser une place dans le fonctionnement. A minima l'équipe se rend accessible pour informer, rassurer, faciliter la transition et échanger avec les parents. Elle transmet les informations de l'école, éventuellement les retours des enseignants, mais surtout échange avec les parents sur le vécu de l'enfant durant le temps d'accueil. Elle explicite le travail pédagogique, les objectifs et la portée des projets menés auprès des enfants, elle rend visible la vie du périscolaire.

Dans le but de favoriser les relations parents-enfants-équipe mais aussi de permettre aux parents « d'entrer » dans la structure et d'avoir une place dans la vie de l'accueil de loisirs, l'équipe souhaite, au-delà de l'échange qu'elle instaure, proposer aux parents la participation à des événements en famille, des temps forts, etc.

Objectif 5 : Favoriser la découverte, l'ouverture et le lien à son environnement

L'accueil de loisirs s'inscrit dans son environnement proche, il favorise la prise de conscience et la découverte de celui-ci. Il s'agit tant de l'environnement social et humain que de l'environnement au sens écologique. L'équipe est porteuse de projets, qu'ils soient solidaires ou écologiques. Elle est active dans les partenariats avec l'école, les associations et les événements qui animent la commune.

Le développement des objectifs et les projets sur 2020-2021

Le contexte actuel par la mise en place des protocoles sanitaires contraint fortement le déroulement des projets récurrents et le fonctionnement général de l'accueil de loisir. Ainsi en septembre afin de satisfaire à la limitation du brassage des effectifs inscrit au protocole, la salle sera organisée en deux pôles : un maternelle, un primaire pour garantir un minimum de contact entre les deux populations. De la même façon, les actions de l'équipe seront, tout au long de l'année repensées afin d'être adaptées aux exigences sanitaires, tout en permettant de continuer à apporter une réponse à la mise en place des objectifs pédagogiques.

L'équipe souhaite maintenir les projets suivants, tout en ne pouvant à ce jour établir la forme définitive qu'ils prendront étant dans l'attente des protocoles et consignes gouvernementales.

- Depuis six ans des projets et des événements ont permis de créer un lien de proximité avec les parents, en donnant la possibilité aux enfants d'accueillir leurs parents dans le périscolaire de présenter des réalisations, de les inviter à jouer à avec eux, de leurs faire découvrir la vie de la structure dans un moment privilégié hors des contraintes de temps habituelles. Ainsi les gouters d'anniversaires avant chaque période de vacances, les rencontres intergénérationnels ainsi que la fête de l'été sont des moments attendus dans le calendrier de l'accueil de loisirs.
- Le projet jardin
- Emprunt d'un jeu du périscolaire/enfant pendant les vacances : au-delà du plaisir de l'enfant de pouvoir rapporter à la « maison », il permet de créer du lien parent-enfant-vécu de l'enfant autour d'un support ludique, de permettre un échange et surtout de permettre un questionnement du groupe sur le respect du bien collectif, la responsabilité et la confiance vis-à-vis du bien commun etc...
- Afin d'ouvrir le périscolaire sur son environnement, notamment sur la commune de Rochetaillée S/S, les projets en partenariat avec les différentes structures et associations du village sont mis en place pour les événements tels que :

* le carnaval : construction en partenariat avec la crèche, Le RAM, les enseignants souhaitant participés. L'évènement est organisé par le Comité des Fêtes et l'Euro des écoles.

* Développement d'un projet intergénérationnel sur la commune (par l'intermédiaire du CCAS). Proposition de temps d'animation avec la participation à des événements sur la commune.

* Montage d'un projet printemps des poètes avec l'école

* Participation à la Grande Lessive du mois de Mars 2021. Cette manifestation internationale sera l'occasion de rassembler plusieurs associations et structures de la commune autour d'atelier artistique avant l'exposition festive.

*Participation avec l'association les amis du village à la rétrospective de la vie du village pour leur quarantième anniversaire.

- Dans le cadre du travail en réseau des structures alfa3a val de Saône, mise en place d'un évènement à destinations des familles, utilisant le cadre des bords de Saône de Rochetaillée.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

Depuis une dizaine d'année maintenant, l'association alfa3a gère l'Accueil de Loisirs périscolaire de la commune de Rochetaillée sur Saône.

La commune de Rochetaillée sur Saône est un village de 1500 habitants situé dans la Métropole de Lyon, sur la rive gauche de la Saône à une douzaine de kilomètre en amont de Lyon.

Le groupe scolaire Jean Raine est le seul établissement scolaire de la commune et compte 132 enfants de la petite section au CM2. L'accueil de loisirs périscolaire est fréquenté par une cinquantaine d'enfants différents en périscolaire.

II. Locaux et emplacement

La Mairie met à disposition pour l'Accueil de Loisirs périscolaire :

Sur les temps d'accueil matin et soir :

* Un local en rez-de-chaussée du 70 rue du Musée.

(Avec une salle d'activité avec un espace bureau, des sanitaires « maternelles », des sanitaires « adultes »).

* La cour de l'école maternelle ainsi que ses sanitaires. (Accès possible ponctuellement à d'autres espaces du groupe scolaire)

Sur des temps d'animation ponctuels :

* Salle Fernand Lacroix

* Salle Jean Chambon

III. Période d'ouverture

- Accueil Périscolaire, en période scolaire :
Les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

IV. Public de la structure

Capacité d'accueil :

- Accueil Périscolaire
28 enfants de moins de 6 ans et 18 enfants de plus de 6 ans

Au vu des inscriptions pour la rentrée 2020 2021 et dans le respect des taux d'encadrement (pedt) la capacité d'accueil a été établie à 28 enfants en groupe unique.

Caractéristique du public accueilli :

Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans.

La structure est ouverte et accessible à toute famille fréquentant les écoles de la commune. Afin de répondre à la volonté d'une accessibilité au plus large public et ainsi viser la mixité sociale, l'accueil de loisirs pratique des grilles tarifaires tenant compte des quotients familiaux.

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants porteurs de handicap dans la mesure où il est possible à la structure de leurs fournir un accueil adapté à leurs besoins et dans les meilleures conditions, c'est pourquoi il est nécessaire de contacter auparavant la direction.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : alfa3a, l'équipe d'animation est composée de :

Directrice
BPJEPS LTP
(0.73 ETP)

1 animateur
BAFA
(0.33 ETP)

1. Le Directeur/directrice

Elle/Il a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confié, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle/Il travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle/Il est le principal interlocuteur, flexible, elle/il prend les décisions

Elle/il dirige l'équipe d'animation, elle/il gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle/il est garant du respect du projet pédagogique, de la législation

Elle/il forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle/il s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

II. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité de la directrice de l'accueil de loisirs, l'équipe du périscolaire prend en charge les enfants, organise le planning des activités et le quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique.

L'animateur est capable de s'adapter au changement, aux propositions, aux envies et aux besoins des enfants. Il est aussi force de proposition. A l'écoute des enfants, il a à cœur son bien-être et s'applique à un discours et un comportement bienveillants. Conscient du rôle d'exemplarité qu'il tient aux yeux des enfants, il s'attache à avoir une attitude respectueuse et adéquate. L'animateur est porteur du projet pédagogique, il promeut les valeurs qui y sont mises en exergue et s'appuie sur les supports d'animation et le déroulement de la vie quotidienne pour les mettre en pratique.

L'équipe du périscolaire participe, à l'écriture, la mise en œuvre, l'évolution de ce projet pédagogique. Fidèle aux valeurs de l'association, au quotidien dans la structure, il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

III. Formations et évaluation

En périscolaire l'équipe bénéficie de temps de réunion (2h/quinzaine) où sont abordés les programmes, les projets mais aussi des questions de fond : pédagogie, situation particulière rencontrée, etc. L'équipe permanente étant composée de seulement deux personnes, la communication et les échanges constants permettent non seulement une grande adaptation et réactivité à la vie du groupe et aux envies des enfants, mais aussi un apport mutuel de connaissances et de compétences

Dans le cadre de formation/analyse de la pratique dirigée mise en place depuis 2017-2018 avec l'équipe de l'accueil de loisir de Fleurieu sur Saône ou encore dans le cadre du travail en réseau des structures alfa3a du val de Saône, certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par la DDCS ou d'autres partenaires.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner :

I. L'accueil en permanence :

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Les temps d'accueil dans le cadre du périscolaire ont la particularité d'être « enchâssé » dans le quotidien d'une semaine d'école. C'est un temps en collectivité articulé dans le temps libre de l'enfant entre le temps scolaire et le temps en famille. Pour que l'enfant ainsi que sa famille se sentent accueilli au mieux, il est nécessaire de penser l'organisation en conséquence, pour que le rythme de l'enfant soit respecté et son bien-être garanti.

Déroulement des temps d'accueils :

1. L'accueil du matin

Les enfants sont accueillis dans les locaux du périscolaire à partir de 7h30 et jusqu'au départ pour l'école à 8h20.

Les enfants ont le choix de prendre part et/ou de poursuivre une activité entamée, ou bien de jouer en autonomie. Etant donné l'arrivée échelonnée des enfants, l'équipe veille à ce que chacun s'intègre, elle proposera aux enfants de prendre part aux jeux et activités en cours.

Les enfants qui arrivent « viennent de se lever », l'équipe veillera à ce que l'adaptation se fasse au rythme de chacun, elle rassure les plus jeunes et aide à la séparation. Il est important d'être à l'écoute des familles, d'autant plus que les animateurs seront le lien entre les parents et l'équipe enseignante pour cette journée qui démarre.

2. L'accueil du soir

A 16h30, Les enfants sont, pour les sections maternelles, récupérés dans leurs classes auprès de leurs enseignants. Les enfants de primaire sont quant à eux attendus sur la cour et appelés lors du passage du rang de leur classe. Débutant par un temps de goûter pris le plus souvent sur la cour de l'école maternelle, la vie du groupe s'organise ensuite par un temps de parole où chacun est libre de s'exprimer. Très apprécié des enfants, ce rituel permet aux enfants qui viennent de classes différentes d'échanger et de débiter réellement ensemble ce temps de loisirs puisque c'est à sa suite qu'est proposé « le menu » des activités au choix.

Le départ des enfants s'effectue au compte-goutte, il est donc nécessaire pour l'équipe de s'adapter et d'en tenir compte que ce soit dans la préparation des activités ou dans la mise en place d'éléments pour faciliter l'autonomie de l'enfant (rangement, récupération de ses affaires...). Le départ de l'enfant comme l'accueil des parents est un point crucial du temps périscolaire du soir, puisqu'il permet, à l'instar du temps du matin, le lien entre l'école et la famille. L'équipe sera donc à l'écoute des familles, et transmettra les informations communiquées par l'équipe enseignante.

Accueillir l'enfant dans sa famille :

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous souhaitons mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

La place du parent dans la structure, le rapport parent/équipe est une question qui tient à cœur à l'équipe du périscolaire, cela a donné lieu à un objectif pédagogique à part entière.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Des exercices d'alerte sont réalisés tous les ans.

Soigner

L'équipe est certifiée du diplôme de PSC1. L'assistant sanitaire habituel de la structure est Noémie Duboeuf (directrice).

Trousse à pharmacie

Des trousse à pharmacie sont disponibles. Elles contiennent tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

L'animateur est responsable de la trousse et veillent à ce qu'elle soit correctement approvisionnée. Les produits manquants (ou quasi manquants) sont signalés à l'assistant sanitaire (dans le cas présent, la directrice) qui y remédie. Lors de son utilisation il veille à consigné les soins dans le carnet qui est joint, et à informer les personnes qui prennent l'enfant en charge par la suite.

Les allergies :

Les allergies et ou problèmes de santé des enfants sont répertoriées sur les listes d'appel fournies.

La prise de médicaments :

Seuls les médicaments dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions. Les familles fournissent un double des médicaments transmis à l'école dans le cadre du PAI. L'un est stocké à l'école l'autre au périscolaire, les équipes ont accès aux deux.

L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur gouter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Sécurité et prévention

L'animateur est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants, qui peuvent se confier à lui. Si une confiance touche à cette sécurité ou s'il l'estime nécessaire, l'animateur en informera la directrice qui prendra alors les mesures adéquates. De la même façon, l'équipe sera vigilante quant aux conduites et comportements pouvant être dangereux pour l'enfant ou ses camarades ou dénotant un mal-être.

Les déplacements

L'équipe est amenée à quotidiennement accompagner le déplacement des enfants entre les locaux périscolaire et le groupe scolaire. Elle s'assure d'emprunter les trottoirs, les passages piéton, de respecter la signalisation, d'assurer un déplacement en rang dans le calme et de se signaler de façon claire aux usagers de la route en portant un gilet jaune.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'alfa3a

Participer à la vie quotidienne de la structure

Les enfants sont à l'origine des choix d'activités et des projets qui seront menés.

La vie quotidienne du groupe est l'occasion pour chacun de prendre part à la vie de la structure.

Inscrire la structure dans la vie locale

Plusieurs projets d'animation, plébiscité par les enfants et les familles sont reconduits sur l'année et ouvre l'accueil de loisirs sur son environnement, tels que les projets intergénérationnel, le jardin sur l'espace public. L'accueil de loisirs est aussi associé aux évènements de la commune, Carnaval, 8 décembre, action environnement sur le ruisseau des échets, etc. De fait l'accueil de loisirs a de nombreux partenaires parmi lesquels on compte :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des évènements en famille. Le but de ces rencontres est de permettre aux parents de prendre une place dans la vie de la structure, de partager un moment festif et convivial, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants.

La mairie

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse Des Allocations Familiales

La CAF du Rhône finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

L'Equipe enseignante du groupe scolaire Jean Raine

L'EURO des écoles (association des parents d'élèves)

La Crèche Multi-accueil « Enfance-éveil »

Le R.A.M. « Les P'tits copains du val de Saône »

Nous adressant au même public, ou à leurs familles, nous travaillons conjointement dans les mêmes locaux, en développant des projets et des activités sur des temps et des domaines complémentaires. Les relations sont étroites, elles reposent sur le partage et la mutualisation de locaux et du matériel ainsi que la mise en place de projets en partenariats.

L'association de la Bibliothèque de Rochetaillée sur Saône

La bibliothèque partage le même bâtiment que les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs périscolaire, c'est donc tout naturellement que les liens partenariaux se sont renforcés : participation à la mise en place d'animation, espace ressource, ...

Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, faire équipe.

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps d'activités

L'organisation des activités est diversifiée et repose sur le choix et la proposition des enfants. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

L'organisation doit tenir compte du rythme de l'enfant, et de la particularité de ces temps d'animation qui sont « enchâssés » dans le quotidien d'une semaine d'école. Un enfant a un temps de concentration limité par jour et un rythme sur une semaine particulier. Les propositions d'animation et le fonctionnement sont donc élaborés en fonction des besoins des enfants par rapport à leurs âges. Elle porte une attention particulière à accompagner la mise en place des propositions d'animation et projets d'enfants.

Les jeux

Lieu de nature ludique, l'accueil de loisirs tourne la majorité de ses activités autour des jeux. Le jeu permet aux enfants d'assimiler les règles, celles du jeu mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble. Ce sont les règles et le respect de celles-ci qui rendent le jeu possible. Si des jouets et jeux de société sont mis à dispositions des enfants et régulièrement proposés, ils ne constituent pas les seules occasions de jouer. L'équipe propose tous les jours de nouvelles occasions de jouer en se servant de l'espace naturel, de l'accueil de loisirs, d'une sortie, d'un personnage par exemple comme support.

Ainsi, elle propose aux enfants de jouer ensemble dans un but commun lors de jeux de coopération, ou de jouer les uns contre les autres dans des jeux de compétitions. Les jeux de coopération amènent à l'entraide car tous avancent vers une victoire commune. A l'inverse, les jeux de compétitions généralement de nature plus sportive leurs permettent de relever un défi pour eux-mêmes, d'avoir une expérience du fair-play...

Les jeux sont un moyen pour les enfants de se dépenser, de se détendre mais aussi de s'exprimer. Ce sont des temps importants et nécessaires au développement de l'enfant, tant au niveau physique que psychologique. Les animateurs jouent avec les enfants, c'est aussi un temps où se nouent des relations particulières, des échanges s'établissent entres enfants et animateurs.

Les activités manuelles

Les activités manuelles sont un support permettant de favoriser le choix de l'enfant. A partir de plusieurs techniques, matériaux, activités proposées, les enfants peuvent choisir ce qu'ils aimeraient faire mais également comment ils voudraient le faire. L'enfant pourra réaliser les activités manuelles avec l'autonomie correspondante à son âge et sa maîtrise technique. Les activités manuelles permettent également à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés. Les animateurs permettent, à travers les activités proposées, d'expérimenter des techniques différentes, d'aller à la rencontre de choses nouvelles.

Le choix peut s'exprimer à travers des activités manuelles, entre autres. Mais les activités manuelles permettent également de développer l'imaginaire chez l'enfant autour des différents thèmes proposés tout au long de l'année. Ils peuvent ainsi créer leur propre représentation des choses et devenir les personnages principaux d'aventures fantastiques. Nous n'entendons pas uniquement activité artistique par activité manuelle mais bien toute activité se faisant avec les mains comme la cuisine, le jardinage, ou encore la couture.

Le temps de s'exprimer

Théâtre, jeux de rôle, danse, chants, mimes, et temps de parole viennent compléter les différents types d'activités proposées. Ces activités demandent aux enfants une certaine confiance en eux-mêmes et dans le groupe. L'animateur ne forcera donc jamais un enfant à participer contre son gré. Ces activités sont également amenées progressivement pour permettre à chacun d'avancer à son rythme sur la découverte et l'accomplissement de lui-même.

Le Jeu au choix/en autonomie

L'enfant a le choix de prendre part à l'activité plus « cadrée » (avec une technique, un objectif de rendu, une règle du jeu connu de tous etc) ou de se diriger vers des jeux/jouets symbolique et d'imitation, les jeux de constructions, livres etc. Les enfants jouent alors entre eux, ou seul en créant eux même l'univers, l'imaginaire, le défi ou les règles qui les régissent. Bien que les enfants jouent librement, l'animateur est toujours présent pour accompagner avec bienveillance. Il joue avec les enfants s'ils le souhaitent, échange avec eux.

Les projets

La démarche de projet, quelle que soit l'ampleur du projet : petite ou grande envergure/nombreux partenariats ou dans le cadre du groupe, a sa place dans les outils de l'équipe d'animation pour la mise en place des valeurs qu'elle défend. Elle permet à l'équipe d'animation de jouer pleinement son rôle auprès des enfants par bien des aspects :

- La proposition d'une pratique ludique et de loisirs adaptés à leurs besoins et envies,
- La mise en évidence de leur possibilité de choix,
- La construction dans le temps de leurs investissement,

- Une implication dans la vie du groupe projet,
- Une valorisation de leur participation,
- L'inscription de leur quotidien de l'accueil de loisirs dans un environnement plus vaste grâce aux partenariats, entre autres.

Accompagner c'est écouter des besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction

Ce présent projet est applicable à partir du 01/09/2020

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.